

NÎMES

1
décembre
2011

ipani

invitation : les petits déj' de l'audrna

à partir de 8H⁰⁰

à l'Hôtel l'Orangerie

Ecoquartier : éco-mment ?



agence d'urbanisme
et de développement
des régions nîmoise
et alésienne



L'AUDRNA organise les « petits déj' » pour partager avec ses partenaires un rendez-vous convivial d'échanges et de discussions, autour de sujets d'aménagement.

Le premier « petit déj' » aura pour thème :



Dans la continuité du Grenelle de l'Environnement, l'écoquartier s'est imposé comme un outil indispensable pour construire un nouveau cadre de vie. Mais qu'est-ce qu'un écoquartier ?

Projet d'aménagement à l'échelle du quartier, l'écoquartier renvoie le plus souvent à l'idée de performances énergétiques et environnementales (bâtiments, traitement de l'eau et des déchets, biodiversité). Quartier durable, il doit aussi intégrer des considérations liées aux transports, à la densité et aux formes urbaines, mais également à une meilleure mixité sociale et fonctionnelle avec la participation de la société civile.

Concrètement, un écoquartier est conçu et construit selon les règles d'une architecture et d'un urbanisme « durables ». Mais alors qu'en est-il alors de l'urbanisme « ordinaire » ? Quelles sont les différences fondamentales entre ces deux types de projet ? Au niveau politique, qu'est-ce que cela engendre dans la conduite du projet ? Quelles sont les difficultés et avantages des petites communes et de leurs élus pour prendre part au mouvement ?

En tant qu'acteur directement concerné par le sujet, nous serions heureux de pouvoir compter sur votre présence et votre participation aux échanges.

Jacques BÉCAMEL
Président de l'AUDRNA



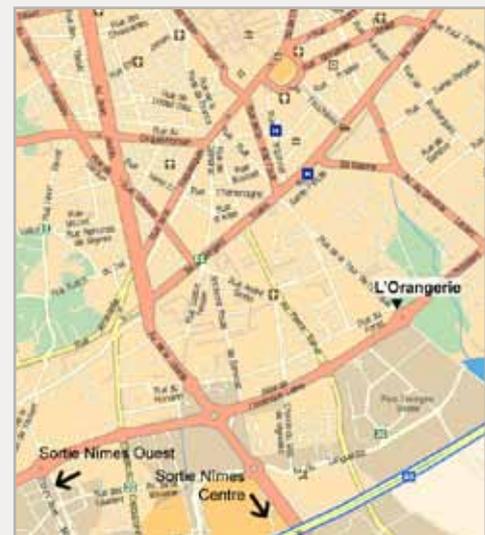
agence d'urbanisme
et de développement
des régions nîmoise
et alésienne

Pour nous contacter :
04 66 29 02 60 / fax : 04 66 88 70
audrna@audrna.com

8⁰⁰ : Accueil des participants
Café/croissant

- **Qu'est ce qu'un écoquartier ?**
par Etienne TOUSSAINT (AUDRNA)
- **Nîmes : écoquartier Hoche Sernam**
par Jacques PEROTTI, adjoint
au maire de Nîmes, délégué à
l'urbanisme et à la rénovation des
quartiers
- **Gajan : La Candoule**
par Renaud ANDRÉ, maire de Gajan,
assisté de Florence FOMBONNE-
ROUVIER (CAUE)
- Participation de la commune de
Prades-le-Lez : expérience de la
ZAC multi sites Prata
- Echanges et débats

10⁰⁰ : Clôture



Hôtel L'Orangerie
755, rue Tour de l'Evêque - NÎMES

Réponse souhaitée avant
lundi 21 novembre